

PROCÈS-VERBAL

5^e réunion

Le lundi 22 octobre 2018

tenue à la salle 5600 de l'édifice du Campus de Longueuil

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Vincent Joli-Coeur, président du conseil, P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

Pr Vincent Aimez
M. Azfar Badaroudine
M. Matthew Cassar
Pr Pierre Cossette
M. Sylvain Desjardins
P^{re} Jocelyne Faucher
M. Hugo Giguère
M. Michael Goldbloom
Pr Jean Goulet
M. Vincent Guay
P^{re} Christine Hudon
M. Vincent Joli-Coeur

P^{re} Isabelle Lacroix
P^{re} Mélanie Levasseur
M^{me} Julie Maltais
Pr Éric Marchand
Pr François Michaud
M^{me} Josette Normandeau
Dr Charles Orfali
M. Denis Paré
M^{me} Anie Perrault
Pr Jean-Pierre Perreault
P^{re} Denyse Rémillard

Les membres suivants se sont excusés :

M. Steve Flanagan
P^{re} Pascale Morin

M. Stéphane Tremblay

CA-2018-10-22-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CA-2018-10-22-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2018

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2018 tel qu'il a été transmis aux membres.

CA-2018-10-22-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2018

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2018.

CA-2018-10-22-04

Communications du président et du recteur

Le président informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'arrivée de M. Sylvain Desjardins à titre de membre du conseil d'administration;
- du départ de M^{me} Guylaine Sévigny à titre de membre du conseil d'administration. Il la félicite pour sa promotion à titre de cadre à l'Université de Sherbrooke;
- de l'attribution à l'Université de trois prix pour l'édifice du Campus de Longueuil dont deux pour son architecture et un pour l'excellence de la gestion de projet;
- du classement de l'Université de Sherbrooke publié dans le magazine Maclean's. Pour une troisième année consécutive, l'Université de Sherbrooke arrive en première place au Canada pour l'appréciation de ses étudiantes et de ses étudiants parmi les universités ayant une faculté de médecine. Elle est également première, toutes catégories d'universités confondues, pour la rétention des étudiants;
- du potentiel de rehaussement de la visibilité de l'Université de Sherbrooke à Montréal et à Sherbrooke.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- du classement publié dans le magazine Maclean's. Pour une troisième année consécutive, l'Université de Sherbrooke arrive en première place au Canada pour l'appréciation de ses étudiantes et de ses étudiants, parmi les universités ayant une faculté de médecine. Cette appréciation témoigne de la qualité du milieu de formation à l'UdeS et du travail qui y est accompli par tous les membres du personnel. L'appréciation constitue aussi un atout majeur pour l'attraction et la rétention de talents dans la région. L'Université Bishop's remporte les mêmes honneurs dans la catégorie des universités de premier cycle confirmant que Sherbrooke demeure la ville universitaire par excellence au pays;
- des nouvelles installations de l'École de musique, un concept unique au Canada, des nombreuses innovations dans l'aménagement des espaces physiques et de l'équipement de pointe ainsi que l'audacieux virage technologique et pédagogique qui a été réalisé;
- de l'événement de clôture de la campagne majeure *D'avenirs et de passions* et de ses résultats historiques qui témoignent d'une mobilisation de la communauté universitaire et de l'engagement des donatrices et des donateurs envers l'Université de Sherbrooke. Les dons reçus ont permis de mettre en œuvre plus d'une cinquantaine de projets porteurs qui ont des retombées concrètes dans la vie de toute la population de la ville de Sherbrooke;
- de l'avancement des travaux du Pôle régional en enseignement supérieur. Le comité directeur a lancé ses travaux en identifiant certains projets prioritaires à élaborer en concertation avec les institutions d'enseignement supérieur de la région;
- des initiatives de relations gouvernementales et stratégiques et des nombreuses visites récentes d'acteurs clés pour le rayonnement et la promotion des intérêts de l'UdeS. Ces rencontres permettent de bien positionner l'UdeS auprès de décideurs et d'influenceurs d'opinion conformément aux priorités identifiées dans le plan stratégique *Oser Transformer*;
- de sa participation au comité de la recherche d'Universités Canada pour s'engager davantage, avec ses collègues chefs d'établissement, dans les activités de représentation auprès des instances fédérales;
- de sa nomination au comité exécutif du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) pour favoriser les activités de représentation concertées de tous les établissements universitaires du Québec;
- de la composition du nouveau conseil des ministres du gouvernement du Québec et d'une série de rencontres avec les nouveaux titulaires de portefeuilles en lien avec les missions de l'UdeS qu'il entreprendra avec ses collègues du comité de direction;

- de sa participation à la remise des prix du prestigieux concours Pierre-Péladeau 2018 visant à soutenir la relève entrepreneuriale. Deux des quatre bourses offertes par Québecor ont été obtenues par des équipes de l'UdeS. Les étudiants au doctorat en génie Jean-François Dufault et Dino Mehanovic ont remporté le 1^{er} prix pour le démarrage de leur entreprise C-SAR qui se prépare à commercialiser un réacteur solaire qui permet de synthétiser de l'hydrogène à un prix concurrentiel. M. Mathieu Kirouac, étudiant au doctorat en génie, fait partie de l'équipe ayant remporté le 4^e prix, en lien avec l'entreprise Glacies Technologies, startup proposant des solutions novatrices de stockage de glace.

La secrétaire générale informe les membres du conseil du sujet suivant :

- des récipiendaires de l'Université de Sherbrooke au Gala Forces Avenir. Dans la catégorie Entraide, Paix et Justice, le groupe de collaboration internationale de l'Université de Sherbrooke (GCIUS) pour la construction des canaux d'irrigation dans le village de Dirim en Tanzanie. Dans la catégorie Personnalité premier cycle, M. Vincent Boisclair pour son implication, entre autres, pour les projets Ruche Campus principal, Frigo FreeGo, la semaine de la joie ainsi que l'atelier Itin'ERE qui propose des activités éducatives relatives à l'environnement et à la philosophie aux élèves du primaire.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES FINANCES

CA-2018-10-22-05

Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 11 octobre 2018

Le président du comité des finances, M. Denis Paré, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 11 octobre 2018 (document en annexe).

CA-2018-10-22-06

Compte rendu de la réunion du comité des finances du 13 septembre 2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 13 septembre 2018. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2018-10-22-07

Politique d'approvisionnement responsable (Politique 2500-003) – modification – approbation

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que la *Politique d'approvisionnement responsable* (PAR) détermine les lignes directrices orientant l'acquisition à titre onéreux de biens, de services et de travaux de construction, effectués pour l'Université en tenant compte de son engagement à s'approvisionner de façon responsable.

Considérant que les lois, directives et règlements gouvernementaux en matière de gestion contractuelle sont en constante évolution, les dispositions devant apparaître dans la politique ont été revues et certaines d'entre elles seront déplacées dans la *Directive relative à la gestion des contrats d'approvisionnement, de services, de travaux de construction et d'acquisition de technologies de l'information* (Directive 2600-062) et dont le nom sera modifié pour *Directive relative à l'approvisionnement responsable*.

Les principaux changements apportés à la politique sont :

- la mise à jour du cadre légal et institutionnel;
- l'ajout de la définition de contrat de gré à gré et le retrait des définitions relatives aux modes d'adjudication;
- les ajouts et modifications concernant les rôles et responsabilités notamment pour les unités administratives impliquées dans le processus d'acquisition, la dirigeante ou le dirigeant, le responsable de l'application des règles contractuelles, et le comité de sélection;
- la révision des principes directeurs en fonction du contexte légal, notamment l'ajout de la notion de l'accessibilité des marchés aux contrats publics et le traitement équitable des fournisseuses et fournisseurs;
- le retrait des montants spécifiques d'appel d'offres et des modalités contractuelles particulières d'attribution d'un contrat;
- l'ajout d'un article concernant les obligations légales en matière de reddition de compte;
- l'ajustement du code de déontologie;
- le retrait des articles traitant des étapes préalables à l'acquisition, des regroupements d'acquisitions, du fichier des fournisseuses et fournisseurs ainsi que l'article traitant des fonctions du responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) – maintenant responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la *Politique d'approvisionnement responsable* (Politique 2500-003) modifiée telle qu'elle apparaît en annexe;
- fixe son entrée en vigueur à la date de l'adoption de la *Directive relative à l'approvisionnement responsable* (Directive 2600-062) par le comité de direction de l'Université.

(Document en annexe)

CA-2018-10-22-08

Plan directeur immobilier 2018-2021 – Budget d'investissement 2018-2019 – construction d'un carrefour du savoir au Campus de la santé – démarrage du projet – approbation – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique les différentes étapes à venir et les aspects financiers pour la réalisation du démarrage du projet de construction d'un carrefour du savoir au Campus de la santé dès l'automne 2018.

Le comité des finances recommande l'approbation du démarrage du projet.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le démarrage du projet de construction d'un carrefour du savoir au Campus de la santé dans le cadre du *Plan directeur immobilier 2018-2021 – Budget d'investissement 2018-2019* et dans le respect du budget approuvé (CA-2018-02-19-08 et CA-2018-04-23-07);
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2018-10-22-09

Ordres du jour des réunions du comité des ressources humaines du 17 juillet, du 24 septembre et du 15 octobre 2018

Le président du comité des ressources humaines, M. Vincent Guay, fait rapport des travaux du comité lors des réunions du 17 juillet, du 24 septembre et du 15 octobre 2018 (document en annexe).

CA-2018-10-22-10

Comptes rendus des réunions du comité des ressources humaines du 6 juin, 17 juillet et 24 septembre 2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu les comptes rendus des réunions du comité des ressources humaines du 6 juin, du 17 juillet et du 24 septembre 2018. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2018-10-22-11

Règlement sur l'exonération des droits de scolarité (Règlement 2575-005) – modification – approbation

Le vice-recteur aux ressources humaines rappelle le cadre et le processus qui ont mené au retrait de l'exonération des droits de scolarité aux différents groupes de personnel de l'Université de Sherbrooke.

Considérant que les membres du Syndicat des employées et des employés de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS) ont conservé cet avantage lors du dernier renouvellement de leur convention collective de travail le 21 juin 2018, et par souci d'équité à l'égard du personnel de soutien non syndiqué, le comité de direction de l'Université souhaite redonner le même avantage à ce groupe d'employées et d'employés à compter du trimestre d'automne 2018.

Le comité des ressources humaines a formulé un avis favorable à cette modification du *Règlement sur l'exonération des droits de scolarité* (Règlement 2575-005).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le *Règlement sur l'exonération des droits de scolarité* (Règlement 2575-005) modifié tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la mise en œuvre de cette décision à compter du trimestre d'automne 2018.

(Document en annexe)

CA-2018-10-22-12

Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat (Règlement 2575-028) – adoption – *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction des facultés* (Règlement 2575-029) – adoption – *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat et des facultés* (Règlement 2575-008) – abrogation

Le vice-recteur aux ressources humaines informe les membres du conseil de l'adoption par le Conseil du trésor des *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2018-2019*. La règle budgétaire 5.11 du Ministère vient modifier les conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure. Le conseil d'administration de l'Université doit, au plus tard le 1^{er} novembre 2018, avoir adopté un cadre de rémunération qui respecte les conditions d'encadrement de la rémunération prévues à la règle budgétaire.

Considérant que les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat ne sont plus assujetties aux mêmes règles que le personnel de direction des facultés, il est opportun d'abroger le *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat et des facultés* (Règlement 2575-008) et d'adopter deux nouveaux règlements.

Les membres du comité de direction de l'Université se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision sur ce point.

Le comité des ressources humaines a émis un avis favorable à l'adoption des deux nouveaux règlements.

Le comité des finances recommande au conseil d'administration l'adoption des deux nouveaux règlements.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- adopte le *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat* (Règlement 2575-028) tel qu'il est présenté à l'annexe 1;
- adopte le *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction des facultés* (Règlement 2575-029) tel qu'il est présenté à l'annexe 2;
- abroge le *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat et des facultés* (Règlement 2575-008) à l'annexe 3.

(Document en annexe)

CA-2018-10-22-13

Politique pour un environnement sans fumée (Politique 2500-041) – *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004) – modification – approbation

Le vice-recteur aux ressources humaines rappelle l'entrée en vigueur le 17 octobre dernier de la *Loi encadrant le cannabis* (RLRQ, c. C-5.3) qui requiert que l'Université adopte des mesures claires afin d'assurer le respect de cette nouvelle loi. À cette fin, il est proposé d'amender la *Politique pour un environnement sans fumée* (Politique 2500-041) en y intégrant les dispositions applicables au cannabis.

Considérant que la *Loi encadrant le cannabis* renferme certaines dispositions à l'égard de la santé et de la sécurité, il est opportun de modifier également la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004).

Les membres discutent des lignes directrices de la Loi et des changements apportés aux différentes politiques de l'Université ainsi que de ce qui se fait dans les autres universités québécoises.

Le comité des ressources humaines a émis un avis favorable aux différentes modifications présentées aux deux politiques.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la *Politique pour un environnement sans fumée* (Politique 2500-041) modifiée telle qu'elle est présentée à l'annexe 1, et son changement de nom en celui de *Politique pour un environnement sans fumée et l'usage responsable du cannabis* (Politique 2500-041);
- approuve la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004) modifiée telle qu'elle est présentée à l'annexe 2.

(Document en annexe)

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2018-10-22-14

Comité des ressources humaines – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme Hugo Giguère à titre de membre interne du comité des ressources humaines pour un mandat de trois ans débutant le 22 octobre 2018 et se terminant le 21 octobre 2021.

(Document en annexe)

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

CABINET DU RECTEUR

CA-2018-10-22-15

Perceptions des Québécois à l'égard de l'enseignement postsecondaire – rapport présenté au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) – information

Le recteur présente aux membres du conseil les principaux résultats d'une enquête de la firme Crop demandée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) au sujet des perceptions des Québécois à l'égard de l'enseignement postsecondaire. Les membres du conseil discutent des éléments clés retenus par cette enquête. On reconnaît que les membres du conseil sont des ambassadrices et ambassadeurs auprès de la population afin de promouvoir les qualités de l'université québécoise.

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CA-2018-10-22-16

Présentation de la vice-rectrice

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable présente les membres de son équipe ainsi que les principaux projets et défis de la prochaine année pour les différents services sous sa responsabilité, à savoir : le Service des ressources financières; le Service des immeubles, dont la direction des opérations et la direction de la planification et du développement immobilier; le Service du sport et de l'activité physique; le Service d'appui au Campus de Longueuil. La vice-rectrice présente aussi les sept grandes stratégies du Plan de développement durable 2018-2022 :

- Stratégie de mobilité durable;
- Stratégie d'aménagement des espaces verts;
- Stratégie de gestion des matières résiduelles;
- Stratégie Campus équitable et nourricier;
- Stratégie Investissement responsable;
- Stratégie énergétique et GES (gaz à effet de serre);
- Stratégie d'approvisionnement responsable.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits de cette présentation.

Le président ayant dû quitter, le vice-président, Me Denis Paré, préside la réunion.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2018-10-22-17

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – rapport annuel 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2017-2018 du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE). La vice-rectrice aux études en présente quelques faits saillants.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2018-10-22-18

Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – rapport annuel 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2017-2018 de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT). Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures en présente quelques faits saillants.

(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2018-10-22-19

United States Tax Ministry – maintien du statut d'organisme de charité pour l'année 2017 (2017-2018) – approbation – autorisation de signature – confidentialité

La secrétaire générale rappelle que l'approbation des données permettant à l'Université de maintenir son statut d'organisme de charité auprès du gouvernement américain est une procédure annuelle requise en prévision des dons reçus en argent ou en nature en provenance des États-Unis.

Les données du formulaire et de ses annexes ont été complétées et validées par une avocate américaine spécialisée en fiscalité américaine des organisations non gouvernementales, avec la collaboration de directrice des affaires juridiques de l'Université et de la coordonnatrice de la comptabilité.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve les données consignées dans le formulaire 990 et ses annexes, pour l'année 2017 (2017-2018), destinés à maintenir le statut d'organisme de charité de l'Université de Sherbrooke auprès du gouvernement des États-Unis;
- autorise la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ledit formulaire tel qu'il apparaît en annexe;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2018-10-22-20

Toponymie – adoption d'un toponyme – confidentialité

Le recteur informe les membres du conseil de la suggestion d'attribuer un nouveau toponyme à l'immeuble J1-J2 du campus principal occupé par le Service du sport et de l'activité physique, et ce, en remplacement du toponyme *Pavillon Univestrie*, peu connu et très rarement utilisé.

Après consultation du comité de toponymie, le comité de direction de l'Université recommande l'adoption du nouveau toponyme.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- adopte le toponyme dont le libellé apparaît dans le document en annexe;
- abroge la résolution A-7803 adoptée par le conseil d'administration le 5 novembre 1979;
- déclare confidentiels les documents et les renseignements relatifs à cette décision jusqu'à l'annonce officielle de la décision.

(Document en annexe)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2018-10-22-21

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire du 2 octobre 2018 (document en annexe).

CA-2018-10-22-22

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions du mois de septembre 2018;
- Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 23 mai 2018;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2018;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 13 juin 2018.

(Documents en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2018-10-22-23

Date de la prochaine réunion

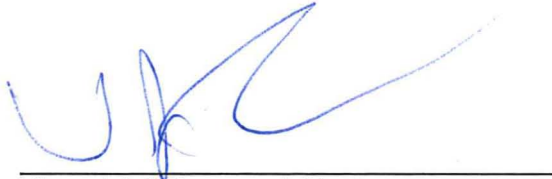
Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2018-2019, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 17 décembre 2018, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

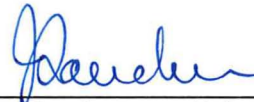
CA-2018-10-22-24
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 17 décembre 2018.



Vincent Joli-Coeur, président



Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire